



Une nouvelle dynamique pour les investissements solidaires

En 2024, les investissements repartent à la hausse. La finance solidaire confirme sa résilience et continue d'accompagner des projets à fort impact social et environnemental, dans un contexte économique contraint.

Échantillon : produits labellisés Finansol

Des flux en nette progression

→ Entre 2013 et 2024, les volumes ont connu une croissance annuelle moyenne de 13%, atteignant un pic de 866 M€ en 2022, niveau record dans un contexte post-crise sanitaire favorable.

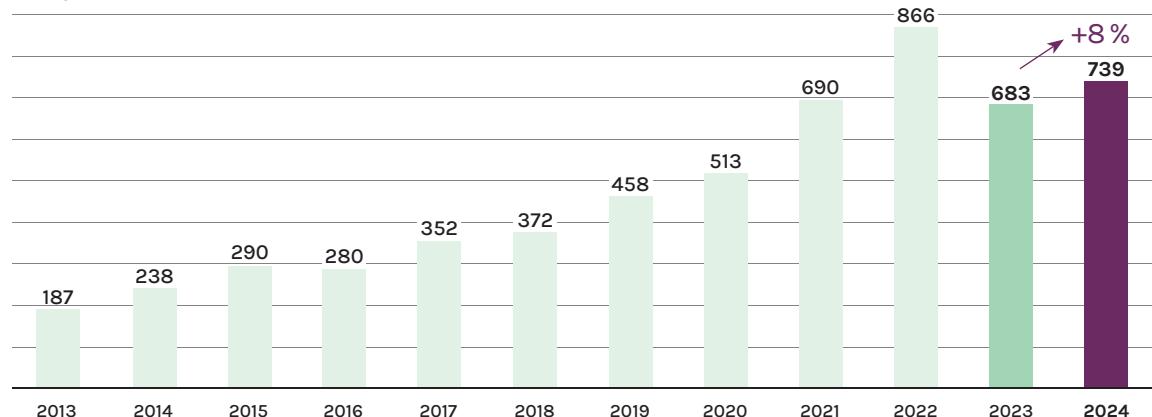
L'année suivante, la tendance s'est inversée avec un repli marqué : 683 M€ investis en 2023, soit une baisse de 21% par rapport à 2022.

→ En 2024, les acteurs de la finance solidaire – financeurs, banques, fonds et entreprises solidaires – ont investi un total de 739 M€, en progression de 8 % par rapport à 2023. Cette dynamique est portée principalement par deux leviers :

- d'une part, une hausse de 60 % des flux issus des fonds solidaires ;
- d'autre part, une augmentation de 24 % des dépenses d'investissement des entreprises solidaires.

ÉVOLUTION DU FLUX D'INVESTISSEMENT SUR LA PÉRIODE 2013-2024

En M€



FLUX D'INVESTISSEMENT PAR ACTEUR EN 2024

En M€

FINANCIERS SOLIDAIRES (FRANCE ACTIVE, PHITRUST, INCO...)	117
BANQUES (CRÉDIT COOPÉRATIF, LA NEF, CRÉDITS MUNICIPAUX...)	220
FONDS SOLIDAIRES* (FCP, SICAV, FPS...)	225
ENTREPRISES SOLIDAIRES (3 COLONNES, HABITAT ET HUMANISME, TERRE DE LIENS...)	177
TOTAL	739

* Pour les fonds solidaires qui investissent dans une entreprise faisant partie du réseau, un dédoublonnement est effectué pour le calcul du flux d'investissement. Ainsi, le montant des flux d'investissements est d'environ 280 M€ avant retraitement et de 225 M€ après retraitement.

ÉVOLUTION DU STOCK D'INVESTISSEMENT

En M€

STOCK D'INVESTISSEMENT 2023	3 856
FLUX 2024	+739
DÉSINVESTISSEMENT ET FIN D'INVESTISSEMENT 2024*	-199
STOCK D'INVESTISSEMENT 2024	4 396

* Ils correspondent aux financements arrivés à terme (obligations, billets à ordre, etc.)

→ Le stock d'investissement solidaire 2024 s'élève à 4 396 M€, en hausse de 14 % par rapport à 2023. Ce stock correspond au montant de l'année précédente, auquel s'ajoutent les investissements réalisés en 2024, et dont sont retranchés les désinvestissements et fins d'investissement intervenus sur la période. L'évolution reflète la progression des flux entrants et la capacité du secteur à maintenir un niveau élevé d'investissements malgré les mouvements de sortie.

Un écosystème pluriel au service du solidaire

→ La finance solidaire s'appuie sur un écosystème diversifié d'acteurs aux logiques d'intervention variées. Elle se définit en partie par l'appartenance de ses structures à l'ESS mais aussi par les valeurs, les modalités d'action et les finalités poursuivies par les financeurs eux-mêmes.

- Certains acteurs, tels que les fonds 85/15 ou les fonds professionnels spécialisés (FPS), ont l'obligation de financer des entreprises relevant de l'agrément ESUS ou entrant dans le périmètre légal de l'ESS.
- D'autres, en revanche, ne sont pas soumis à cette contrainte. Leur appartenance à la finance solidaire repose sur la nature « à impact » des projets qu'ils soutiennent, lesquels se distinguent par leur utilité sociale, leur ancrage territorial ou leurs modes de gouvernance.
- En outre, certains FPS solidaires, une fois leurs obligations de financement des ESUS et de l'ESS satisfaites, peuvent déployer une partie de leurs investissements vers des structures hors de ce champ.

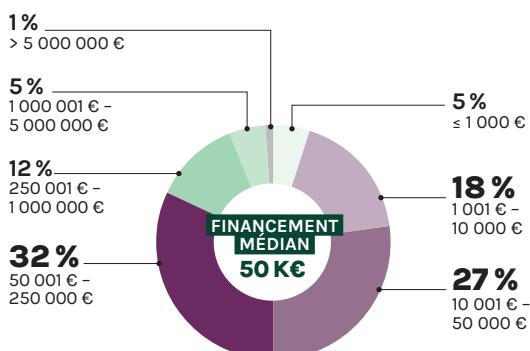
→ Cette approche hybride illustre à la fois la capacité d'adaptation des outils financiers et la complexité de l'univers de la finance solidaire.



→ En 2024, les projets financés se répartissent de la manière suivante :

- 78 % relèvent du périmètre de l'ESS : associations, coopératives, fondations et sociétés commerciales de l'ESS.
- 22 % n'appartiennent pas à l'ESS mais génèrent des impacts socio-environnementaux significatifs. Bien que minoritaires en nombre, ces projets concentrent 30 % des montants investis, soit autant que les associations. À l'inverse, certaines structures de l'ESS, comme les coopératives, qui représentent également 22 % des projets, ne mobilisent que 10 % des montants investis.

TICKETS DE FINANCEMENTS



TYPOLOGIE DES STRUCTURES FINANCIÉES

	PART DES FINANCEMENTS	VOLUME DES FINANCEMENTS
ASSOCIATION	28 %	31 %
COOPÉRATIVE*	22 %	10 %
SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE L'ESS	28 %	29 %
FONDATION	0,1 %	0,1 %
AUTRES (ENTREPRISES NON ESS)	22 %	30 %
TOTAL	100 %	100 %

*Parmi les 22 % de coopératives : 37 % de SCIC et 40 % de SCOP.

OUTILS DE FINANCEMENTS

	PART DES FINANCEMENTS	VOLUME DES FINANCEMENTS
FONDS PROPRES ¹	18 %	30 %
QUASI-FONDS PROPRES ²	51% ³	18 %
DETTE, OBLIGATION ET BAO	11 %	41 %
DETTE BANCAIRE / PRÊTS	20 %	11 %
TOTAL	100 %	100 %

¹ Inclus les apports en capitaux, les apports avec droit de reprise et le portage foncier.

² Inclus les apports en compte courant d'associé, obligation convertible, prêt participatif, titres associatifs et participatifs.

³ À noter que la répartition des outils de financement est déformée par le nombre important de financements réalisés par France Active sous forme de prêts participatifs considérés comme des quasi-fonds propres. Sans ces prêts participatifs, la catégorie « quasi-fonds propres » représenterait 15 % des parts de financements et 4 % en volume de financements.

Le secteur social, en tête des priorités

→ En 2024, les 739 M€ investis par les acteurs de la finance solidaire ont permis de soutenir 1 400 projets.

LES ENTREPRISES LES PLUS FINANCIÉES EN 2024

En M€

NOM	UTILITÉ SOCIALE	MONTANT
RESIDSOCIAL & UBUNTU	Accès au logement très social	25
HABITAT ET HUMANISME	Accès au logement très social	20
ADIE	Accès à l'emploi pour des populations qui en sont éloignées / Microcrédit social	17
LA VARAPPE	Accès à l'emploi pour des populations qui en sont éloignées / Accès à l'emploi sur des territoires fragiles	12
FRANCE BÉGUINAGES	Accès au logement très social	12
CROIX-ROUGE FRANÇAISE	Action sanitaire et sociale	11
GOJOB	Accès à l'emploi pour des populations qui en sont éloignées	9
LA NEF	Cohésion territoriale / Économie de proximité	8
INCUBATEUR DARWIN ÉVOLUTION	Cohésion territoriale / Économie de proximité	6
ECODROP	Économie circulaire / Écoconstruction	6
NOVÉTAPE	Accès au logement très social	6

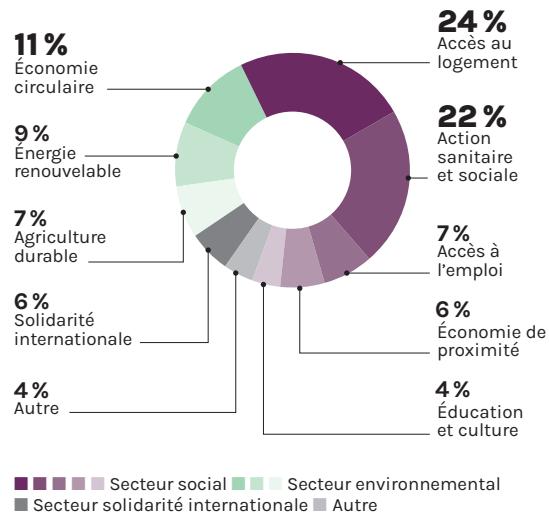
→ La répartition de ces financements selon l'utilité sociale reste sensiblement la même qu'en 2023, à savoir :

- 63 % des investissements sont orientés vers **le secteur social** (contre 65 % en 2023), couvrant des domaines tels que l'accès à l'emploi, le logement, l'action sanitaire et sociale, ainsi que l'éducation et la culture.

- **Le secteur environnemental**, incluant l'économie circulaire, l'agriculture durable et les énergies vertes, bénéficie de 27 % des investissements, contre 23 % en 2023. Cette progression reflète notamment un renforcement du soutien aux activités de collecte et de réutilisation des déchets.

- Les investissements en faveur de **la solidarité internationale** sont stables à 6 % contre 7 % en 2023.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR UTILITÉ SOCIALE





3 QUESTIONS À

Alexis MASSE

Président de France Active
Investissement

Quelles grandes tendances observez-vous en 2024 dans le financement solidaire ?

En 2024, face à l'afflux de projets de qualité en quête de financements, nous avons investi 59 M€ (+29%) auprès de 603 associations et entreprises. La dynamique profite particulièrement aux modèles coopératifs et associatifs, portés par une demande de gouvernance participative et démocratique. L'épargne solidaire joue ainsi pleinement son rôle : soutenir des projets à très forte utilité sociale, environnementale et locale, qui ne verraient pas le jour sans elle, et permettent de retisser du lien et du mieux vivre.

Vers quels types de projets orientez-vous aujourd'hui vos financements ?

Depuis quelques années, les projets d'utilité sociale que nous finançons intègrent de plus en plus systématiquement les enjeux environnementaux, reflet à la fois de l'évolution de notre politique d'engagement et de la maturité croissante des acteurs sur ces questions. Les entreprises engagées mêlent

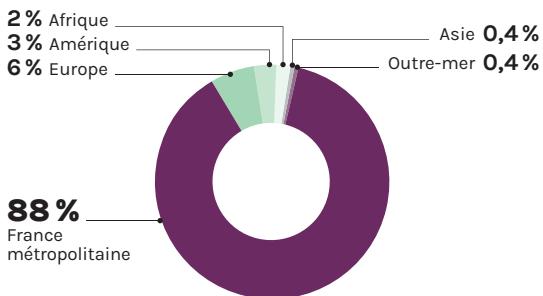
désormais environnement, développement local, innovation sociale à leur fonctionnement démocratique, il devient donc difficile de trier les thématiques. Pour autant, nous sentons également monter le besoin de raisonner par filière, autour de l'agriculture durable, du réemploi, du bâtiment, de la mobilité par exemple et nous nous y attelerons à l'avenir.

Concrètement, quels outils financiers mobilisez-vous pour soutenir ces projets ?

France Active, à travers sa société d'investissement, met la finance solidaire au service d'une société plus respectueuse du vivant, du climat et des ressources, plus démocratique et inclusive. Son produit phare, le prêt participatif, repose sur une solidarité entre prêteur et emprunteur et un partage du risque fondé sur la confiance dans la valeur du projet. Elle mobilise aussi toute une palette d'outils financiers et de programmes d'accompagnement pour soutenir associations et entreprises engagées, faisant de la finance un levier d'impact social et environnemental positif.

→ La majorité des projets financés sont implantés en France, avec une forte concentration **en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes**. Cependant, certaines entreprises bénéficiaires disposent d'un champ d'action national plutôt que régional, comme c'est le cas pour France Active ou Habitat et Humanisme.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE - MONDE



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE - FRANCE

RÉGION D'IMPLANTATION (par localisation du siège)	PART DES PROJETS	VOLUME DES FINANCEMENTS
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	16,4 %	14,1 %
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	3,1 %	1,3 %
BRETAGNE	5,8 %	3,8 %
CENTRE-VAL DE LOIRE	2,4 %	1,2 %
CORSE	0,5 %	0,2 %
GRAND EST	6,1 %	3,1 %
HAUTS-DE-FRANCE	7,4 %	1,8 %
ÎLE-DE-FRANCE	17,2 %	40 %
NORMANDIE	1,5 %	0,4 %
NOUVELLE-AQUITAINE	7,8 %	4,4 %
OCCITANIE	7,2 %	5,5 %
PAYS DE LA LOIRE	11,5 %	2,5 %
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	6,8 %	9,4 %
OUTRE-MER	1,1 %	0,4 %